

ANNEXE X

Modalités de commande des carnets de santé dans le RP2S

Après une naissance accompagnée à domicile, le professionnel de santé présent remet aux parents le carnet de santé complété de leur enfant.

Pour ce faire, le professionnel de santé commande des carnets de santé en anténatal (une à deux fois par an) auprès du conseil départemental du département du domicile des parents.

Conseil départemental Haute-Savoie (74) :

Faire la commande de carnets de santé de préférence **par mail** à la Direction Protection Maternelle et Infantile – service Promotion de la Santé, du secteur dont dépendent les parents.

Pour les sage-femmes transfrontalières, les commandes de carnet de santé sont possibles uniquement à destination des patientes domiciliées et accouchant en France.

Les carnets de santé sont à venir récupérer munit de sa carte professionnelle (ou tout autre justificatif prouvant une activité professionnelle) à la PMI où ont été demandés les carnets de santé.

- **Secteur Annécien :** dpmips.acy@hautesavoie.fr / 04 50 33 20 04
39 Avenue de la Plaine 74000 ANNECY
- **Secteur Chablais :** dpmips.cha@hautesavoie.fr / 04 50 81 89 25
L'Androsace
1 rue Casimir Capitan CS 70522 74203 THONON LES BAINS CEDEX
- **Secteur Arve – Faucigny – Mont-Blanc :**
dpmips.va@hautesavoie.fr / 04 50 47 63 17
187 rue du Quai 74970 MARGNIER
- **Secteur Genevois :** dpmips.ge@hautesavoie.fr / 04 50 84 08 70
2 bis rue Léon Bourgeois 74100 VILLE LA GRAND
- *Eventuellement :* dpmips.central@hautesavoie.fr / 04 50 33 22 45
1 Avenue d'Albigny CS – 32444 74041 ANNECY CEDEX

Conseil départemental Savoie (73) :

Faire la commande de carnets de santé de préférence **par téléphone** au 04 79 60 29 44 (ou 04 79 60 29 03 le cas échéant).

Les carnets de santé seront à votre convenance envoyés à votre cabinet ou à venir récupérer à l'adresse suivante :

SAVOIE Le Département – Pôle Social du Département
Direction Protection Maternelle et Infantile – Service Promotion de la Santé
315 Avenue de Lyon – Immeuble le Saint Sébastien
73000 CHAMBERY

Conseil départemental Ain (01) :

Faire la commande de carnets de santé de préférence **par courrier**.

DGAS – Service PMI
13 Avenue de la Victoire
BP 50415 – 01 012 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél : 04 74 32 33 10